

Alerte C2RC

Date : 4 novembre 2020

Objet : Recrudescence des escroqueries de type « **Arnaque ou Fraude au président** »

Durant cette période de confinement, le recours au télétravail engendre une baisse de vigilance dans les procédures internes des entreprises notamment concernant la gestion administrative. **Nous assistons sur la Région Sud à une recrudescence des escroqueries appelées « Arnaque ou Fraude au président ».**

C'est quoi ?

La "Fraude au président" consiste pour des escrocs à convaincre le collaborateur d'une entreprise d'effectuer en urgence un virement important à un tiers pour obéir à un prétendu ordre du dirigeant »

Comment les identifier ?

Un comptable de l'entreprise reçoit un mail lui demandant un virement urgent de la part de son manager. Il convient systématiquement de faire la vérification suivante :

Vérifier systématique l'adresse mail entre crochet même si le nom de la personne est connue dans l'entreprise

↓ ↓

Le nom du domaine qui apparait après @ n'est pas celui de l'entreprise

De : [redacted] [mailto:office3650911@gmail.com]
Envoyé : mardi 3 novembre 2020 09:24
À : [redacted] <[redacted]@fmes-france.org>
Objet : Re: Solde bancaire

Dans tous les cas.

- Demander une confirmation en téléphonant à votre correspondant via un numéro de téléphone connu en interne. (Ne pas appeler via le numéro éventuellement fourni dans le mail)
- Ne pas répondre s'il s'avère que c'est une tentative d'escroquerie
- Prévenir le C2RC en adressant le mail litigieux à csirt@c2rcsud.org .

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver les fiches pratiques dans la rubrique « Anticiper » de notre site www.c2rcsud.org.

En cas d'incident vous pouvez adresser le mail litigieux à csirt@c2rcsud.org .

Retrouvez aussi dans notre rubrique « Remédier », la possibilité de déclarer votre incident ou tentative d'escroquerie.

Rappel : En aucun le C2RC ne vous demandera de transmettre des informations confidentielles de l'entreprise. En cas de doute adresser un mail à csirt@c2rcsud.org.